Mon affaire avec Monseigneur l'Archevêque de Québec, au sujet de mes Comptes avec les établissemens de son Diocèse.

L'affaire est, en elle même, fort simple : la voici dans toute sa simplicité.

Monseigneur l'Archevêque de Québec prétend et soutient qu'il y a des erreurs dans mes comptes avec les établissemens de son diocèse.

Je demande qu'il m'indique ces erreurs.

Il ne veut pas me les indiquer.

A-t-il raison de ne vouloir pas me les indiquer ?

Ai-je tort de vouloir qu'il me les indique.

Monseigneur l'Archevêque veut que je termine mes Comptes avec ces erreurs, quelque nombreuses, quelque énormes qu'elles soient, quelque dommage qu'en souffrent les établissemens de son diocèse.

Et moi, je ne veux terminer mes Comptes que quand Monseigneur l'Archevêque reconnoîtra qu'il ne s'y trouve point d'erreurs.

A-t-il raison ? . . . Ai-je tort ?

Pourquoi donc Monseigneur l'Archevêque refuse-t-il de m'indiquer les erreurs qu'il a trouvées dans mes comptes ?

Pourquoi donc veut-il que je termine mes Comptes avec ces erreurs ?

C'est un secret qu'il ne veut pas dire, et que je ne dois pas révéler ; mais que révélera l'histoire de ce qui s'est passé entre Sa Grandeur et moi.

Histoire de mon affaire avec Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Dans la dernière guerre entre l'Angleterre et la France, le gouvernement Français confisqua, comme propriétés anglaises, les rentes qu'avaient en France les établissemens catholiques du Canada, colonie anglaise ; mais, à la paix de 1814, il s'engagea à les restituer.

En 1815 je vins du Canada en France, muni de pouvoirs pour réclamer les rentes des établissemens de Montréal, et je les réclamai dès que je fus arrivé à Paris ; je réclamai en même tems les rentes de ceux des établissemens de Québec dont je trouvai les titres ; et en 1823, ayant trové les titres des Ursulines et de l'Evêché, je réclamai aussi leurs rentes.

J'ai travaillé pendant plus de dix ans au recouvrement de ces différentes rentes ; et je les ai recouvrées, mais avec des peines incroyables, et sans honoraires, sans aucun émolument, sans aucune rétribution quelconque : mais j'en ai été bien dédom-